



**EXTRAIT DU REGISTRE  
des  
délibérations du Conseil de Communauté**

N° délib. : 000873

**Séance du jeudi 17 septembre 2009**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D - 46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

**Étaient présents :** Amagney : Thomas JAVAUX Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessous : Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 3.2), Geneviève VERRO Avanne Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Hayatte AKODAD, Eric ALAUZET (jusqu'au rapport 3.2), Frédéric ALLEMANN, Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 9.1), Martine BULTOT, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au rapport 3.6), Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA (jusqu'au rapport 6.2), Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN (à partir du rapport 9.1), Didier GENDRAUD, Jean-François GIRARD, Philippe GONON (jusqu'au rapport 3.1), Jean-Pierre GOVIGNAUX (jusqu'au rapport 8.1), Valérie HINCELIN, Solange JOLY (jusqu'au rapport 6.2), Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au rapport 3.6), Christophe LIME, Michel LOYAT, Jacques MARIOT, Annie MENETRIER, Frank MONNEUR, Danièle POISSENOT (jusqu'au rapport 6.2), Françoise PRESSE (à partir du rapport 8.1), Béatrice RONZI (jusqu'au rapport 5.1), Jean ROSSELOT (à partir du rapport 8.1), Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD (jusqu'au rapport 3.1), Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN (jusqu'au rapport 6.2), Nicole WEINMAN (jusqu'au rapport 6.2) Beure : Philippe CHANEY (jusqu'au rapport 3.4) Boussières : Roland DEMESMAY Braillans : Alain BLESSEMAILLE Busy : Philippe SIMONIN (à partir du rapport 8.2) Chaleze : Christophe CURTY Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE Champagny : Claude VOIDEY Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc : Denis GALLET Chaucenne : Bernard VOUGNON (jusqu'au rapport 3.3) Chaudfontaine : Christiane BEUCLER Chemaudin : Bruno COSTANTINI (jusqu'au rapport 3.4) Deluz : Sylvaine BARASSI Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Françoise GILLET, Claude PREIONI Grandfontaine : François LOPEZ La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET) Le Gratteris : Cédric LINDECKER (jusqu'au rapport 3.6) Mamirolle : Daniel HUOT, Didier MARQUER Marchaux : Bernard BECOULET (représenté par Mauricette JEANNIN), Brigitte VIONNET Mazerolles le Salin : Daniel PARIS Miserey Salines : Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON (représenté par Corinne PETER), Pierre CONTOZ Montferrand le Château : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU (représenté par Séverine MONLLOR) Morre : Jean-Michel CAYUELA (jusqu'au rapport 4.1), Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET Novillars : Philippe BÉLUCHE (jusqu'au rapport 5.1), Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport 5.1) Pelousey : Catherine BARTHELET (jusqu'au rapport 3.4) Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET, Jean-Michel FAIVRE Rancenay : Michel LETHIER (à partir du rapport 9.1) Roche lez Beaupré : Stéphane COURBET (à partir du rapport 8.2) Routelle : Claude SIMONIN Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET Serre les Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Tallenay : Jean-Yves PRALON (jusqu'au rapport 3.5) Thise : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH Torpes : Bernard LAURENT (jusqu'au rapport 4.1) Vaire Arcier : Patrick RACINE Vaire le Petit : Michèle DE WILDE Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 8.2) Vorges les Pins : Patrick VERDIER.

**Étaient absents :** Auxon-Dessous : Jacques CANAL Besançon : Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, Françoise BRANGET, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Françoise FELLMANN, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Carine MICHEL, Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Joëlle SCHIRRER, Marie-Noëlle SCHOELLER, Catherine THIEBAUT Beure : Auguste KOELLER Boussières : Bertrand ASTRIC Champoux : Thierry CHATOT Chatillon le Duc : Philippe GUILLAUME Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Dannemarie sur Crête : Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST Gennes : Jean SIMONDON Grandfontaine : Laurent SANSEIGNE Miserey Salines : Marcel FELT Noironte : Bernard MADOUX Osselle : Jacques MENIGOZ Pelousey : Claude OYTANA Pirey : Jacques COINTET Pugey : Marie-Noëlle LATHUILLIERE Roche lez Beaupré : Jean-Pierre ISSARTEL Thoraise : Jean-Michel MAY.

**Secrétaire de séance :** Geneviève VERRO

**Procurations de vote :**

**Mandants :** J. CANAL, E. ALAUZET (à partir du rapport 3.3), T. BENETEAU DE LAPRAIRIE, F. BRANGET, B. CYPRIANI, Y.-M. DAHOUI, F. FELLMANN, A. GHEZALI, P. GONON (à partir du 3.2), J.-P. GOVIGNAUX (à partir du rapport 9.1), N. GUILLEMET, L. HAKKAR, M. JEANNIN, C. MICHEL, N. MOUNTASSIR, M. OMOURI, J. PANIER, F. PRESSE (jusqu'au rapport 8.2), B. RONZI (à partir du rapport 6.1), E. SASSARD (à partir du rapport 3.2), J. SCHIRRER, M.-N. SCHOELLER, C. THIEBAUT, B. ASTRIC, M. FELT, J.-M. CAYUELA (à partir du rapport 5.1), C. OYTANA, J. COINTET, M.-N. LATHUILLIERE, J.-M. MAY.

**Mandataires :** J.-P. BASSELIN, F. PRESSE (à partir du rapport 3.3), F. ALLEMANN, J. ROSSELOT, C. TISSIER, D. POISSENOT, E. DUMONT, F. MONNEUR, O. FAIVRE-PETITJEAN (à partir du rapport 3.2), N. BODIN (à partir du rapport 9.1), M.-O. CRABBE-DIAWARA, M. LOYAT, C. GELIN, J.-J. DEMONET, V. HINCELIN, P. BONNET, J.-L. FOUSSERET, E. ALAUZET (jusqu'au rapport 8.2), H. AKODAD (à partir du rapport 6.1), C. VOIDEY (à partir du rapport 3.2), N. WEINMAN, S. JOLY, C. DEVESA, J.-P. DILLSCHNEIDER, D. JOLY, G. VALLET (à partir du rapport 5.1), C. BARTHELET, R. STEPOURJINE, A. AVIS, R. DEMESMAY.

**Objet :** Association du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Grand Besançon (PLIE du Grand Besançon)

## Association du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Grand Besançon (PLIE du Grand Besançon)

**Rapporteur** : Annie MENETRIER, Présidente de l'Association du PLIE du Grand Besançon

**Statut** : Association loi 1901

**Nom de la Présidente** : Annie MENETRIER

**Siège** : 2 rue Auguste Jouchoux - 25000 Besançon

**Institutions membres** : CAGB - État - CG25 - CRFC - MEDEF - CCID - Pôle Emploi - Chambre des Métiers - Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTB) - Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics - Confédération Générale du Patronat des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) - Bailleurs sociaux - Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (UIMM)

**Représentants de la CAGB** : 9 membres (T. Beneteau de Laprairie, J.-M. Cayuela, P. Chaney, J.-M. Faivre, V. Hincelin, A. Menetrier, B. Moyse, S. Rutkowski, S. Wanlin)

### **Budget 2009 :**

**Fonctionnement** : 1 122 377 €

**Investissement** : Néant

**Participation de la CAGB** : 167 000 € (Ressources Humaines + matériel)

+ Subvention de fonctionnement : 160 000 € soit un total de 327 000 € (29,15 %)

+ Rappel : avance trésorerie : 400 000 € pour compenser chaque année les retards F.S.E.

+ Prêt sans intérêt de 300 000 €

### **I. Rapport d'activité 2008**

A/ Demandeurs d'emploi, jeunes, adultes, entreprises, structures d'insertion, élus du Grand Besançon

Le P.L.I.E. a été en 2008 à la disposition de chacun pour répondre à trois défis majeurs du territoire :

- mieux travailler ensemble en fédérant les différents partenaires de l'emploi, de la formation et de l'insertion,
- mieux relier monde économique et développement social,
- mieux aider chaque usager, en particulier les plus éloignés de l'emploi.

Pour cela, le P.L.I.E. a privilégié quelques axes majeurs d'intervention :

- l'organisation de parcours d'insertion professionnelle ciblés sur l'emploi et permettant le rapprochement des acteurs économiques et des acteurs sociaux,
- l'offre de services aux employeurs pour les aider à recruter, avec trois atouts pour le P.L.I.E. du Grand Besançon :
  - une connaissance fine de son public,
  - un suivi de la personne pendant les six premiers mois de son contrat de travail,
  - la mise en place des moyens répondant aux besoins identifiés des employeurs,
- l'ingénierie de projet (impulsion, innovation) et l'ingénierie financière (mobilisation de fonds européens),
- la mise en œuvre de la clause d'insertion dans les marchés publics.

B/ Tout habitant de la Communauté d'Agglomération en situation de rupture par rapport à l'emploi peut être pris en charge

Le P.L.I.E. est ainsi un véritable « lieu ressources » pour les Maires de l'agglomération qui n'hésitent pas à solliciter le P.L.I.E.

C/ L'année 2008 a vu le développement de nouvelles actions particulières liées au secteur marchand

**Une action Pass'Emploi ciblée sur le secteur de l'industrie :**

Ce type d'action a pour objectif de mettre en relation efficace offres identifiées d'emplois à pourvoir et demandes pour les publics en recherche. Action conduite en partenariat avec l'U.I.M.M. et CRIF Formation & Conseil, et soutenue par la Région de Franche-Comté.

Cette action a été menée en lien étroit avec un petit groupe d'entreprises locales. Nombre d'emplois proposés : 15.

**Des recrutements mutualisés dans le secteur du commerce :**

A été mise en place fin 2007 une Cellule Emploi Commerce, plateforme partenariale réunissant la Ville de Besançon, la C.A.G.B., l'A.N.P.E. ainsi que la Mission Locale.

L'objectif est encore le rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi, avec une attention particulière aux candidatures venant des quartiers sensibles.

**Des actions de formation adaptées aux besoins :**

Le P.L.I.E. a mis en place une plateforme partenariale de coordination, à la demande du Groupe Résidalya qui ouvrira en 2010 un E.H.P.A.D. (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) sur les Hauts de Chazal.

Cette plateforme a pour objectif l'anticipation des besoins en qualifiant des demandeurs d'emplois aux métiers recherchés (principalement A.M.P. (Aide Médico-Psychologique) et assistantes de vie). Elle permet également la mutualisation des candidatures sur les postes à pourvoir.

**Des actions de recrutement direct dans les locaux du P.L.I.E.**

Clause d'insertion :

Sur 16 marchés qui se sont achevés en 2008 :

Heures insertion prévues : 7 235 heures

Heures insertion réalisées : 11 090 heures

soit un **taux de réalisation de 153 %**.

Si on inclut les heures concernant les chantiers en cours en 2008 et non achevés, c'est près de **32 000 heures de travail** qui ont été effectivement réalisées par des personnes en difficulté d'insertion professionnelle grâce à la clause en 2008.

**93 personnes** au total ont été mises à l'emploi au titre de la clause d'insertion en 2008.

**Quelques chiffres 2008 :**

**- Fonds européens 2008 :**

- Programmation sur reliquats européens 2000-2006 : 393 688,32 €,
  - Programmation sur la subvention globale 2008-2013 : 549 313,50 €,
- Soit un total de : 943 001,82 €.

Rappel : enveloppe F.S.E. allouée au P.L.I.E. du Grand Besançon pour la période 2008-2013 : 3 910 000 €.

- **Bénéficiaires : davantage d'emplois durables avec le P.L.I.E. en 2008 :**
  - 1 623 personnes accompagnées dans leur parcours vers l'emploi : 966 en insertion par l'activité économique et/ou 764 en accompagnement renforcé,
  - 22 informations collectives : 804 personnes convoquées, 667 présentes, 534 orientées vers les référents et 133 réorientations ou sans suite après diagnostic,
  - 232 entreprises prospectées par la Mission Emploi Insertion pour des emplois clairement identifiés, 136 mesures d'aide à l'embauche engagées,
  - mises à l'emploi : 259 mises à l'emploi (dont 77 C.D.I. et 50 C.D.D. de + de 6 mois),
  - 357 personnes sont sorties du dispositif pour diverses raisons : abandon, déménagement, problèmes de santé, autres orientations...

À noter : en 2008, les prescripteurs pour un parcours individualisé vers l'emploi ont été nombreux : ANPE, CCAS, Conseil Général, Centres Médico-sociaux, associations, foyers d'hébergement, Mairies de l'agglomération, sollicitations directes, etc... L'accroissement de l'activité et de la demande a posé problème pour suivre le rythme imposé afin d'accepter de nouveaux parcours vers l'emploi. La baisse du nombre de référents a nécessité une exigence accrue dans les conditions d'éligibilité d'entrée dans le dispositif. Les critères de sortie ont également évolué pour s'adapter à l'évolution des moyens disponibles (constats d'absences répétées, non respect du contrat d'engagement, etc...).

- **Nombre de référents P.L.I.E en 2008 :**
  - Situation au 01/01/2008 : 16 référents pour 13,5 Équivalent Temps Plein,
  - Situation au 31/12/2008 : 13 référents pour 12 Équivalent Temps Plein.

## **II. Objectifs 2009**

- développer l'activité dans le cadre d'un environnement évolutif (R.S.A., Pôle Emploi, F.S.E., ...),
- être à l'écoute des entreprises pour leurs recrutements dans le contexte de crise actuel,
- optimiser le taux de sorties positives,
- volet ingénierie : assurer le droit à un parcours performant (environ 1600 usagers suivis),
- volet entreprise : amplifier les actions en lien avec le monde économique,
- volet clause d'insertion : étendre et diversifier l'utilisation de la clause.

**Le Conseil de Communauté prend connaissance de ces éléments.**

PRÉFECTURE  
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ  
PRÉFECTURE DU DOUBS



D.C.T.C.  
Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,

Le Président

RECU 24 SEP 2009